

# Organisation du temps et administration

Bouhaik Radhia, Chuard Mathilda, Lauber Naémie

# Présentation de la thématique

## **Manque de temps**

- Pour les tâches administratives en lien avec le cabinet
- Rédaction des rapports
- Démarches auprès des assurances
- Prises en charge de patients

## **Energie que demande la créativité**

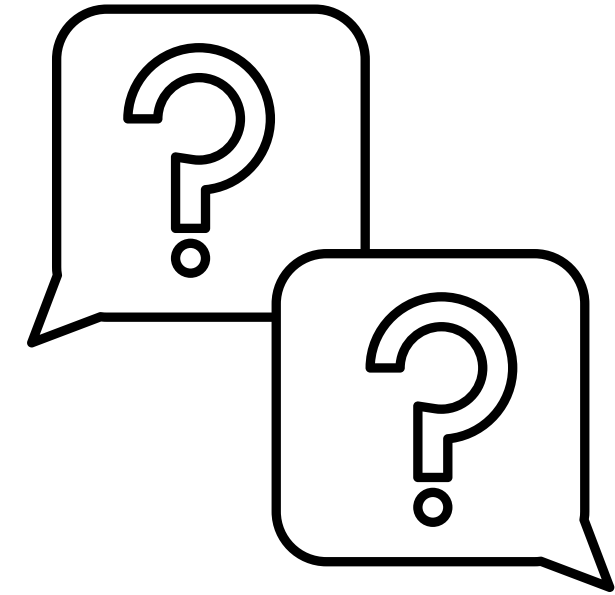
- Souhait de proposer des activités originales et créatives

## **Durée des prises en charge décidées par les assurances**

# Nos ressentis & impressions

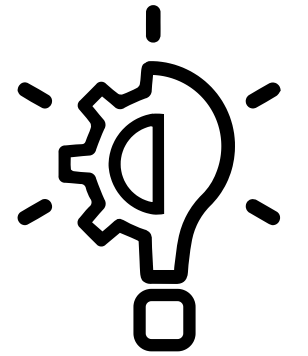
- Notion éthique (temps avec VS sans patient)
- Sentiment de débordement, ne pas réussir à suivre la cadence
- Stress
- Limite nos actions (influence la qualité de notre travail)

# Nos questionnements



- Comment trouver un bon équilibre (temps avec VS sans patient) ?
- Sur quels éléments peut-on se baser pour prioriser les tâches ?

# Propositions de nos solutions



Identifier les raisons du manque de temps (*ex. charge de travail élevée, difficulté de productivité, d'organisation, etc.*)

Inclure des créneaux dédiés au temps administratif dans l'agenda

Prendre conscience que le temps administratif est essentiel et nécessaire au bon fonctionnement de la structure

Prioriser les tâches

Echanger avec l'équipe afin de trouver des solutions

# Tâches de l'ergothérapeutes

## Non seulement...

- Etablir l'évaluation initiale
- La planification, la réalisation et l'évaluation du traitement



## Mais aussi...

- L'organisation / administration
  - Ex. Effectuer des plans horaires des travaux à rédiger
  - Ex. Planification du budget et la comptabilité qui en découle
  - Ex. L'achat, l'administration et l'entretien des installations et du matériel
  - Ex. Documents nécessaires aux statistiques, aux rapports annuels, relevés de prestation

(ASE & CSEET, 2005)

# Les facteurs influencent l'emploi du temps des ergothérapeutes sur le lieu de travail - Revue systématique

**Equation** : time-use / administrative management / occupational therapy

**Base de donnée** : Pubmed

## Résumé :

- Contexte:
  - Augmentation de l'espérance de vie des personnes et augmentation des maladies chroniques et invalidités en Australie = pression croissante pour répondre aux besoins de la communauté
  - Pour répondre aux besoins --> Comprendre la demande et pouvoir prévoir les besoins en ergothérapie et le temps nécessaire pour obtenir différents résultats auprès des différents clients

(Summers et al., 2018)

## Résumé (suite):

- Facteurs influençant l'emploi du temps des ergothérapeutes:
  - Facteurs liés au patient (lieu, type de thérapie, impact du type d'atteinte et/ou niveau de fonction)
  - Facteurs liés au thérapeute (grade, équilibre entre responsabilités cliniques et non-cliniques, choix de la charge de travail clinique)
  - Facteurs organisationnels (caractéristiques du lieu, disponibilité et ressources, présence d'étudiants)
- Le temps de l'ergothérapeute n'est pas facilement catégorisé en tâches de travail spécifiques ou en temps pour accomplir des tâches --> l'ergothérapie étant axé sur les besoins et préférences de chaque client...



# L'ergothérapeute “gestionnaire” et la conduite du processus d'intervention en ergothérapie : devoirs et obligations

**Equation** : Ergothérapeute/en libéral/tâches/pratique professionnelle/surcharge du travail

**Base de donnée** : Google / Ordre des Ergothérapeutes du Québec (oeq.org)

## Résumé :

- Au Québec, en plus des tâches cliniques, des tâches administratives, de coordination et de gestion sont exercées par les ergothérapeutes.
- Le référentiel de compétences liés à l'exercice de la profession d'ergothérapeute décrit les obligations déontologiques et réglementaires.
- Tous les ergothérapeutes du Québec sont concernés par le code de la déontologie
- L'ergothérapeute gestionnaire et l'ergothérapeute clinicien assument conjointement le processus d'intervention en ergothérapie .

(Ergothérapie express, 2016)

# Quelques exemples



## Code de la déontologie

**Art. 2 :** Le code de la déontologie s'applique à tout les ergothérapeutes du Québec.

**Art. 6 :** Le règlement sur la tenue de dossier par l'ergothérapeute gestionnaire.

**Art. 22 :** L'ergothérapeute gestionnaire examine les dossiers et l'ergothérapeute clinicien assure le suivi et il peut rajouter sa propre analyse et ses modifications.

**Art. 68-69 :** Exercer une quelconque autorité sur les ergothérapeute cliniciens et assurer le cadre de la pratique clinique.

## Référentiel de pratique

**Action 1.1.1 :** Analyse des demandes pour les attribuer

**Action 1.1.2 :** Communiquer les resultats d'évaluation

**Action 1.1.3 :** Partager les préconisations et les recommandations

# Ce qui est fait en Suisse

## **Position 3101 : traitement du patient (individuel) :**

“La position 3101 vaut pour le traitement individuel du client, y compris les tâches s’y rapportant directement telles que les notes sur la progression du traitement, les formulations des objectifs et les tâches préparatoires.

Le temps facturé pour cette position, additionné aux autres prestations décomptées pour le client [...] ne peut dépasser **120 minutes par jour**”.

(ASE, s. d.)

# Synthèse des solutions

1. Désigner un ergothérapeute “gestionnaire”
2. Identifier les raisons du manque de temps
3. Inclure des créneaux dédiés au temps administratif
4. Prendre conscience que le temps administratif est essentiel et nécessaire
5. Prioriser les tâches
6. Echanger avec l'équipe

# Liste de références

- Association suisse des ergothérapeutes & Comité des écoles suisse d'ergothérapie. (2005). *Profil professionnel de l'ergothérapie*. <https://www.ergotherapie.ch/download.php?id=416>
- Association suisse des ergothérapeutes. (s. d.). *Guide d'utilisation de la nouvelle convention tarifaire CTM-ASE-CRS*. <https://www.ergotherapie.ch/download.php?cat=6JLvL2DYoAPKasSNvUf3Dw%3D%3D&id=674>
- Ergothérapie express. (mars, 2016). L'ergothérapeute « gestionnaire » et la conduite du processus d'intervention en ergothérapie : devoirs et obligations. *Ordre des ergothérapeutes du Québec*. <https://www.oeq.org/DATA/ARTICLESPECIAL/28~v~ergotherapie-gestionnaire.pdf>

# Liste de références

- Summers, B.E., Laver, K.E., Nicks, R.J., Lannin, N.A. (2018). What factors influence time-use of occupational therapists in the workplace? A systematic review. *Australian Occupational Therapy Journal*, 65(3), 225-237.  
<https://doi.org/10.1111/1440-1630.12466>